



Le 30 Mai 2023

**Date de publication**

Le 30 Mai 2023

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le seize Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

**OBJET : 2023 - 9.4 - 39 - PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'enquête publique du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de Seine, le préfet a fixé du jeudi 1er juin 2023 à 9h00 au vendredi 30 juin 2023 à 17h00, l'enquête publique portant sur le projet du plan de protection de l'atmosphère Vallée de Seine.

Le plan de protection de l'atmosphère a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de les maintenir ou les ramener à des niveaux inférieurs aux normes fixées à l'article R 221-1 du code de l'environnement. Il fixe des objectifs de réduction des émissions et concentrations de polluants atmosphériques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet exposé ci-dessus

Le Maire,  
Hubert LECARPENTIER  
Le 23 Juin 2023

